



**GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITE  
D'AFRIQUE CENTRALE**

**COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX  
DE LA 29<sup>ème</sup> REUNION DU GTBAC**

**N'Djamena, du 14 au 17 mai 2019**

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec le soutien Technique et financier de la Coopération Allemande à travers le projet GIZ d'appui à la COMIFAC, a organisé du 14 au 17 mai 2019, à N'Djamena (Tchad), dans la salle de réunion de l'hôtel le Chari, la vingt-neuvième réunion du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).

Cette réunion a été organisée à la suite de la tenue des travaux de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la biodiversité qui s'est tenue du 13 au 29 Novembre 2018, à Charm el-Cheikh, en Égypte, sous le thème "Investir dans la biodiversité pour les hommes et la planète."

L'objectif global de cette vingt-neuvième réunion était de faire le décryptage des décisions adoptées lors de la quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la CDB (CdP 14), de la neuvième Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena (CdP-RdP 9) et de la troisième Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya (CdP-RdP 3) et d'adopter la feuille de route 2019-2020.

Plus spécifiquement, il a été question de :

- faire le point sur l'état de la mise en œuvre des décisions de la CdP 13 à la CDB, de la CdP-RdP 8 du Protocole de Cartagena et de la CdP-RdP 2 du Protocole de Nagoya ;
- analyser les principales décisions de la CdP-RdP 9 du Protocole de Cartagena, la CdP-RdP 3 du Protocole de Nagoya et de la CdP14 à la CBD afin d'identifier les activités à mener pour leur mise en œuvre;
- échanger sur l'état d'avancement des travaux de la Plateforme Intergouvernementale Sciences-Politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES) et l'implication de la sous-région Afrique Centrale dans ce processus ;
- échanger sur l'actualisation de la stratégie sous régionale APA et sur l'élaboration des directives sous régionales APA ;
- échanger sur la coordination de la mise en œuvre des projets et initiatives APA dans les pays de l'espace COMIFAC ;
- restituer et échanger sur les conclusions des réunions régionales et internationales ;
- élaborer et valider la feuille de route 2019-2020 du GTBAC.

La 29<sup>ème</sup> réunion du GTBAC a réuni les Points Focaux de la CDB, du Protocole de Cartagena et du Protocole de Nagoya sur APA des pays de l'espace

COMIFAC suivants: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, São Tomé et Príncipe et Tchad ainsi que les représentants des réseaux membres de la CEFDHAC (REPAR, REPALEAC, REFADD et REJEFAC), la représentante de la Coordination Nationale COMIFAC du Gabon, les membres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les représentants de la GIZ et les personnes ressources.

La modération des travaux a été faite par Messieurs CHOUAIBOU NCHOUTPOUEN et AHMAT ABAYA, respectivement Expert Biodiversité et Coordonnateur APA de la COMIFAC et Point Focal CDB de la République du Tchad, pilote du GTBAC. Le rapportage a été assuré par les Points Focaux du Cameroun et de la RDC.

Les travaux de la 29<sup>ème</sup> réunion du GTBAC ont été organisés en deux (2) phases, notamment :

- la cérémonie d'ouverture ;
- les sessions en plénières et en groupes.

## **1. Cérémonie d'ouverture**

Présidée par Madame le Directeur Général Technique Adjoint des Ressources Forestières, Fauniques et de la Pêche, représentante du Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche de la République Tchadienne, la cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre allocutions et une photo de famille:

Dans son mot introductif, Monsieur MABESSIMO Landry, Point Focal CDB de la RCA (Pilote sortant du GTBAC), a précisé que cette rencontre permettra, entre autres, de faire le suivi de la mise en œuvre des décisions de la Convention sur la Diversité Biologique, d'échanger sur les conclusions des différentes rencontres et d'adopter la feuille de route 2019 du GTBAC.

Avant de terminer son propos, le Pilote du GTBAC a souhaité la bienvenue à tous les participants à la 29<sup>ème</sup> réunion du GTBAC et remercié le Gouvernement Tchadien pour l'accueil et l'hospitalité.

A son tour, Monsieur MAKON Samuel, Conseiller Technique Régional du Programme de gestion durable des Forêts dans le Bassin du Congo, représentant de la GIZ, a souhaité aux participants, une chaleureuse et cordiale bienvenue dans la salle de l'hôtel Le Chari.

Après avoir rappelé les causes essentielles de la perte de la biodiversité qui sont

entre autres un cadre macro-économique défavorable, des déficiences dans la législation et dans l'application des lois, une prise de décision centralisée avec une participation insuffisante de la société civile, il a précisé que la conservation de la biodiversité doit être en droite ligne avec la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a également attiré l'attention des uns et des autres sur le fait que les outils relatifs au droit de l'homme doivent être pris en compte dans le cadre de la gestion de la biodiversité.

Il a par la suite souligné que le nouveau projet GIZ d'appui régional à la COMIFAC, qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et s'achèvera le 30 juin 2022 et dont l'une des thématiques phares est la biodiversité, continuera donc à appuyer des concertations sous régionales à travers entre autres la tenue des réunions du GTBAC. En plus de mettre à la disposition de la COMIFAC et des pays trois Experts pour les aspects APA, ils ont désormais l'opportunité au cours de ce nouveau projet, de mener des initiatives pilotes.

Il a fini son allocution par souhaiter un bon déroulement des travaux aux participants.

M. EKANE Cosmas NZUOBONTANE, Directeur Administratif et Financier, représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, prenant la parole, a remercié les uns et les autres d'avoir honoré de leur présence, à la 29<sup>ème</sup> réunion de GTBAC. Il a rappelé la nécessité de poursuivre les trois objectifs de la CDB compte tenu des menaces qui pèsent sur la biodiversité, la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 relatif aux objectifs d'Aichi, la mobilisation des ressources financières en faveur de la biodiversité.

Pour son allocution d'ouverture des travaux, Mme NENODJI MADENGAR, Directrice Général Technique Adjointe des Ressources Forestières, Fauniques et des Pêches, représentante du Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, a souhaité la bienvenue et un agréable séjour à N'Djamena aux participants.

Elle a indiqué que la 29<sup>ème</sup> du GTBAC est capitale pour la sous-région et en particulier pour la République du Tchad compte tenu des sujets qui seront débattus et des défis environnementaux dont les impacts sont perceptibles sur la diversité biologique.

Elle a réitéré la gratitude du Gouvernement Tchadien aux partenaires pour leur constant soutien dans l'accompagnement des pays dans la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité biologique et de ses Protocoles.

Sur ces derniers mots, elle a déclaré ouverte la vingt-neuvième réunion du GTBAC. Après ces allocutions, le Directeur Administratif et Financier de la COMIFAC a procédé à l'installation de la nouvelle équipe de pilotage du GTBAC. Cette est composée de : (i) Pilote : Point Focal CDB du Tchad M. Ahamat ABAYA, (ii) Copilote : Point Focal CDB de Sao Tomé et Principe M. Aurelio SOUSA De JESUS RITA et (iii) Responsable du suivi technique des activités et de la communication : Expert Biodiversité et Coordonnateur APA de la COMIFAC M. Chouaibou Nchoutpouen

## **2. Déroulement des Travaux**

Les travaux se sont déroulés en quatre (4) sessions portant sur : (i) les échanges sur les conclusions des réunions régionales et internationales et les activités de l'IPBES, (ii) l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions pertinentes adoptées lors des réunions de la COP 13 de la CDB, des 2<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> réunions, en tant que Parties respectivement au Protocole de Nagoya et Protocole de Cartagena, (iii) échanges sur la participation de la sous-région à la COP 14 et décryptage des décisions pertinentes de la CdP-RdP 9, la CdP-RdP 3 et de la CdP 14, (iv) évaluation de l'état de mise en œuvre de la feuille de route 2018 du GTBAC et perspectives pour 2019.

A la suite de la présentation des objectifs, des résultats attendus, de la méthodologie de la réunion et de l'approbation de l'agenda de la 29<sup>ème</sup> réunion du GTBAC, les participants ont suivi les communications suivantes :

- ✓ les comptes rendus des réunions régionales et internationales ;
- ✓ l'état d'avancement des travaux de l'IPBES ;
- ✓ la présentation des pays sur la mise en œuvre des décisions pertinentes adoptées lors des réunions de la COP 13 de la CDB, des 2<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> réunions, en tant que Parties respectivement au Protocole de Nagoya et Protocole de Cartagena ;
- ✓ les activités relatives à la mise en œuvre du protocole de Nagoya sur l'APA ;
- ✓ le compte rendu de la participation de la sous-région à la COP 14 ;
- ✓ la présentation des décisions pertinentes de la CdP-RdP 9, la CdP-RdP 3 et de la CdP 14 ;
- ✓ les activités menées par les autres membres du GTBAC et les perspectives pour 2019 (REPALEAF, REPAR, REFAD et REJEFAC) ;
- ✓ l'évaluation de l'état de mise en œuvre de la feuille de route 2018 ;
- ✓ les initiatives pilotes sur APA dans le cadre du projet GIZ appui régional à la COMIFAC ;
- ✓ le processus d'actualisation de la stratégie sous régionale APA et d'élaboration des directives sous régionales APA.

Au terme des échanges et des débats, les participants ont procédé à la validation de la feuille de route 2019-2020 du GTBAC et ont formulé des résolutions et recommandations suivantes :

## **Résolution**

Le GTBAC 29

- Adopte la feuille de route GTBAC 2019-2020, avec la possibilité d'intégrer des éventuelles rencontres.

## **Recommandations**

Le GTBAC 29 recommande :

### **Aux pays de l'espace COMIFAC de :**

- ✓ élaborer et/ou réactualiser des cadres nationaux de biosécurité;
- ✓ honorer les engagements relatifs au paiement des contributions auprès de la Convention sur la Diversité Biologique et ses protocoles ;
- ✓ encourager les Points Focaux à participer aux travaux des fora en ligne ;
- ✓ faire le plaidoyer/lobbying auprès des parties prenantes au processus relatif aux fonds FEM ;
- ✓ utiliser les orientations facultatives sur l'évaluation des considérations socioéconomiques ;
- ✓ désigner une Autorité Nationale Compétente du PC et communiquer ses coordonnées via le BCH pour ceux qui ne l'ont pas fait ;
- ✓ adhérer au Protocole de Cartagena pour les pays qui ne l'ont pas encore fait (Guinée Equatoriale et Sao Tomé) ;
- ✓ adhérer au Protocole Additionnel de Nagoya Kuala-Lumpur pour ce qui est de la Guinée Equatoriale, le Sao Tomé et Principes, le Cameroun et le Gabon ;
- ✓ faire une évaluation globale de la mise en œuvre des Objectifs d'Aichi au niveau national ;
- ✓ procéder à la désignation des points focaux de l'article 8j, pour les pays qui ne l'ont pas encore fait ;
- ✓ désigner une autorité nationale de publication CH-APA pour les pays qui ne l'ont pas encore fait ;
- ✓ organiser et intensifier les sessions de formation des formateurs et des experts en matière d'APA ;
- ✓ créer et équiper les laboratoires de recherche en matière d'APA ;
- ✓ organiser des sessions de formation et de renforcement des capacités des chercheurs dans les techniques de laboratoire en matière APA ;
- ✓ mobiliser les ressources pour la participation aux COP et autres réunions internationales sur la biodiversité ;

- ✓ élaborer et soumettre en ligne leurs rapports nationaux financiers avant le 30/06/2019 pour les pays qui ne l'ont pas encore fait ;
- ✓ prendre en compte des peuples autochtones et des communautés locales à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité ;
- ✓ créer/redynamiser ou renforcer un cadre national de concertation sur la biodiversité dans les pays
- ✓ intégrer la biodiversité dans les politiques et programmes dans le secteur de la santé conformément aux obligations internationales
- ✓ renforcer la synergie dans la mise en œuvre des différentes conventions en lien avec la biodiversité
- ✓ plaider auprès des organisations compétentes qui sont en mesure de le faire à soutenir les initiatives de renforcement des capacités à l'intention des pays en développement, destinées à promouvoir l'application des orientations facultatives pour un secteur de la viande de brousse durable
- ✓ s'approprier les orientations facultatives portant sur l'intégration, la gouvernance et l'équité des aires protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone, selon qu'il convient, en fonction des circonstances et de la législation nationale, et de manière compatible et en harmonie avec les dispositions de la Convention et d'autres obligations internationales en vigueur ;
- ✓ appliquer les avis scientifiques et techniques des mesures de conservation efficaces en tenant compte des rapports 2016, 2017 établis par le rapporteur spécial de droits de l'homme des peuples autochtones et l'environnement de l'organisation des Nations Unies sur l'environnement ;
- ✓ identifier leurs besoins prioritaires scientifiques conformément au paragraphe 6 de la décision XIII/31 ;
- ✓ interpellier leurs députés pour défendre les intérêts relatifs aux ressources génétiques au niveau de l'Assemblée Nationale.

#### **Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :**

- procéder au recrutement d'un consultant pour l'actualisation de la stratégie sous régionale APA avant soumission à la validation par le GTBAC ;
- procéder au recrutement d'un consultant pour l'évaluation des progrès réalisés par les pays de l'espace COMIFAC dans la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2020 de la CDB ;
- rechercher un financement pour l'élaboration d'un projet sous régional en vue d'en appliquer la décision 9/4 point5 ;
- solliciter auprès des organisations compétentes le soutien nécessaire pour les initiatives de renforcement des capacités ;
- encourager les Etats de la Sous-région à finaliser le cadre légal et réglementaire sur Biosécurité ;
- initier une étude sous régionale sur les pollinisateurs ;

- mobiliser les ressources financières pour mettre en œuvre les projets et programmes de renforcement de capacités sur d'autres mesures de conservation efficaces par zone ;
- faire un état des lieux des aires marines protégées de la sous-région.

## **Remerciements**

Les participants à la 29<sup>ème</sup> réunion du GTBAC, tenue à N'Djamena (Tchad), du 14 au 17 mai 2019, remercient le Gouvernement et le peuple tchadien pour l'accueil et l'hospitalité réservés aux délégués venus des pays de l'espace COMIFAC.

Fait à N'Djamena, le 17 mai 2019

**Les Participants**